



Tableau des Garanties

Nature des garanties		Durée maximum d'indemnisation (par sinistre et par locataire)	Plafond des garanties (par sinistre et par locataire)	Franchise obligatoire (par sinistre)
GARANTIE DE BASE				
Loyers Impayés	Sommes dues par le locataire	Illimitée	100% du loyer charges comprises mensuel déclaré*	Montant correspondant au dépôt de garantie
	Mise en place d'un Plan d'apurement			Aucune franchise
	Frais de contentieux		Dans la limite de 7.000 € *	
GARANTIES COMPLEMENTAIRES				
Dégradations Immobilières	Détériorations et destructions immobilières causées par le locataire	Néant	Dans la limite de 10.000 €*	Montant correspondant au dépôt de garantie
	Perte pécuniaire engendrée par la durée des travaux de remise en état du logement	2 mois (de loyer et de charges)		(excepté lorsque le dépôt de garantie aura été retenu au titre de la garantie Loyers Impayés)
Départ Présumé du locataire	Décès du locataire	3 mois (de loyer et de charges)	1 ^{er} mois : 90%* du dernier loyer charges comprises mensuel déclaré 2 ^{ème} mois : 80%* 3 ^{ème} mois : 70%*	Aucune franchise
	Préavis réduit	2 mois (de loyer et de charges)		

* Plafond compris dans la limite du plafond global : 80.000 € par sinistre

Le présent document est un extrait des conditions du contrat et n'a qu'une valeur informative. Il ne peut se substituer à la notice d'information et au contrat émis par l'assureur.

Assurances Chevalier, marque appartenant au groupe APS Prévoyance - Intermédiaire en assurances, agréé ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), immatriculé à l'ORIAS sous le N°: 12066301, vérifiable sur : www.orias.fr et soumise au contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest 75436 Paris. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière, conforme au code des Assurances. Société par actions simplifiée à capital variable - RCS Tarascon N°: 538503079 - En cas de réclamation : Service réclamation Assurances Chevalier, BP 285, 84011 Avignon Cedex 1 ou en ligne sur le site www.assuranceschevalier.fr - Assureur du contrat : SEYNA, SA au capital de 801.929,04€ dont le siège social est situé 20 bis rue Louis-Philippe 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 843 974 635. Entreprise régie par le code des assurances et agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest 75436 Paris. N° d'identification TVA : FR 41 843 974 635.